



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le budget Martin : un coup de pouce pour l'exploration minière

Rouyn-Noranda, le 25 octobre 2000

L'Association des prospecteurs du Québec (APQ) désire exprimer sa satisfaction pour le support que le ministre des Finances du Canada, l'Honorable Paul Martin, et le ministre des Ressources Naturelles Canada, l'Honorable Ralph Goodale, ont manifesté envers l'industrie minière dans la mise à jour budgétaire du 18 octobre dernier.

Depuis plus d'un an, l'Association canadienne des Prospecteurs et des Entrepreneurs (ACPE), l'Association des Prospecteurs du Québec (APQ) et l'Association minière canadienne (AMC) réclamaient une bonification des actions accréditives au niveau fédéral, afin d'aider au financement des sociétés d'exploration "juniors" et ainsi relancer l'exploration minière canadienne. Le crédit d'impôt temporaire de 15% sur les dépenses d'exploration minières engagées au Canada au terme d'une convention d'émission d'actions accréditives, est un pas dans la bonne direction. En effet, le crédit s'ajoute à la déduction de 100% du revenu imposable à laquelle sont admissibles les actions accréditives au niveau fédéral, sans oublier la déduction supplémentaire de 175% au niveau québécois.

L'APQ félicite également le ministre Martin d'avoir rendu le crédit effectif en date du 17 octobre 2000. Combiné à l'abaissement du taux d'inclusion du gain en capital à 50%, ce crédit sera un réel coup de pouce pour les financements par actions accréditives de cet automne. L'effet bénéfique sur l'industrie et dans l'économie des régions, devrait se concrétiser dès janvier 2001.

L'APQ tient également à souligner le travail acharné de Monsieur Guy St-Julien, député libéral d'Abitibi - Baie James – Nunavik, dans l'introduction du crédit d'impôt dans le mini-budget du 18 octobre. Sans l'indéfectible support de Monsieur St-Julien dans ce dossier, l'APQ est convaincue que l'industrie aurait été oubliée à nouveau. L'industrie minière lui doit une fière chandelle.

Dans les prochaines semaines, l'Association des prospecteurs du Québec entreprendra une campagne publicitaire afin d'informer les investisseurs quant à l'attrait du régime suite à la mise à jour budgétaire du 18 octobre, et des financements accréditifs à venir.

Pour information: Anne Slivitzky, présidente 514-876-9157
Daniel Bernard, directeur général 819-762-1599